

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-037

Date de la convocation : 16/04/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 19

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : M^{mes} Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN, et MM. Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir à M. Pierre LAURENT-CHAUVET, M. Désiré NANJI donne pouvoir à M. Vincent FLEURY, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Vincent THIERION

Secrétaire de séance : M^{me} Valentine DION

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE EN MATIERE
D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

—
SCI DES LOUVIOTS

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2019/37 du Conseil communautaire du 08/04/2019 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux investissements d'envergure en matière d'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération n°DC2020/121 du Conseil communautaire du 17/12/2020 modifiant le règlement initial en élargissant ses champs et critères d'intervention,

Vu le dossier de demande de subvention déposé par la SCI DES LOUVOTS en date du 13/03/2025,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements immobiliers d'envergure des entreprises du territoire,

Après en avoir délibéré, le Bureau DÉCIDE, à l'UNANIMITÉ :

- **d'ATTRIBUER la subvention suivante :**

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

Dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	Commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention attribuée 14% plafonnée
6	SCI DES LOUVOTS	M. Jean-Pierre BALON	Immobilier pour location à l'entreprise BALON	SEMIDE	Travaux de rénovation et d'extension du bâtiment d'activité existant	631 970€	50 000€

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Valentine DION



Le Président,

Benoit SINGLET

